



Structurer la croissance africaine dans un monde fragmenté
Mise à jour opérationnelle de la Feuille de Route de Rabat
Du financement de la croissance à l'architecture d'exécution
Document de synthèse issu des travaux de la Global Growth Conference 2026
Rabat, le 21 mai 2026

Préambule

Adoptée à l'issue de la **Global Growth Conference 2025**, la **Feuille de Route de Rabat sur le financement de la croissance et la transition énergétique** constitue le document de référence de la plateforme pour penser les conditions d'une croissance africaine durable, souveraine, inclusive et résiliente. Elle avait posé les bases d'un agenda africain articulé autour de quatre priorités majeures : la mobilisation de financements innovants, le renforcement de la coopération régionale et internationale, l'accélération d'une transition énergétique juste, et le développement des capacités humaines et institutionnelles. Elle avait également affirmé une ambition claire : **libérer le potentiel de l'Afrique pour un avenir durable**, en proposant des recommandations opérationnelles, mobilisables par les Etats, les institutions financières, les investisseurs, le secteur privé et les partenaires internationaux.

Cette Feuille de Route s'inscrit dans un cadre géostratégique singulier : celui du Maroc, sous la conduite de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste**, qui a fait de la stabilité, de l'ouverture, de l'investissement productif, de la transition énergétique, de l'intégration africaine et de la projection atlantique les piliers d'une trajectoire de développement cohérente, ambitieuse et durable. A travers **une Vision Royale fondée sur la souveraineté, le co-développement, la solidarité africaine et la confiance stratégique**, le Royaume a progressivement affirmé son rôle de nation-pivot, d'acteur de stabilité et de plateforme de projection entre l'Afrique, l'Europe, l'espace sahélo-atlantique et le Sud global.

Le modèle marocain apporte à cette réflexion une profondeur particulière. Il démontre qu'une croissance durable ne repose pas seulement sur l'attraction des capitaux, mais sur la construction patiente d'un environnement de confiance, d'infrastructures compétitives, de politiques publiques cohérentes, d'écosystèmes industriels, énergétiques et logistiques performants, ainsi que d'une gouvernance capable d'inscrire les choix économiques dans le temps long. Le complexe solaire Noor Ouarzazate, le développement de l'hydrogène vert, les ports de Tanger-Med, Nador-West et Dakhla Atlantique, les métiers mondiaux industriels, les plateformes logistiques et l'Initiative Royale Atlantique en faveur du désenclavement des pays du Sahel illustrent cette capacité du Maroc à transformer une vision stratégique en plateformes concrètes de croissance, de connectivité et de souveraineté partagée.

Dans cette perspective, la **Feuille de Route de Rabat** ne constitue pas seulement un document de synthèse issu de la **GGC 2025**. Elle traduit une conviction profondément alignée avec la Vision Royale : l'Afrique ne peut durablement convertir son potentiel en prospérité que si elle structure ses financements, sécurise ses investissements, connecte ses marchés, développe ses capacités productives, valorise ses ressources, forme ses talents et renforce ses institutions. Elle porte ainsi une ambition qui dépasse la seule logique de financement : faire de la croissance africaine une croissance organisée, intégrée, souveraine, durable et créatrice de valeur.

La **Global Growth Conference 2026** intervient dans un contexte international plus fragmenté, plus instable, du fait des conséquences du conflit en Iran et plus concurrentiel. Les rivalités commerciales se sont intensifiées, les chaînes de valeur poursuivent leur recomposition, les flux financiers sont devenus plus sélectifs, les tensions énergétiques et alimentaires se renforcent, la compétition autour des minerais critiques s'accélère, tandis que la pression climatique, la fragmentation technologique et les risques géopolitiques modifient profondément les conditions de la croissance.



Structurer la croissance africaine dans un monde fragmenté
Mise à jour opérationnelle de la Feuille de Route de Rabat
Du financement de la croissance à l'architecture d'exécution
Document de synthèse issu des travaux de la Global Growth Conference 2026
Rabat, le 21 mai 2026

Dans cet environnement, l'Afrique ne peut plus seulement rechercher des financements ; elle doit organiser les conditions de leur transformation en projets « bancables », en infrastructures viables, en chaînes de valeur régionales, en emplois qualifiés, en souveraineté productive et en résilience durable.

La présente mise à jour ne constitue donc pas une nouvelle Feuille de Route. Elle représente une **actualisation opérationnelle du document de référence adopté en 2025**. Elle vise à en renforcer la portée, à en préciser les priorités, à en approfondir les instruments de mise en œuvre et à en faire un cadre vivant, suivi, mesurable et mobilisable par les États, les institutions financières, les banques de développement, les fonds souverains, les investisseurs privés, les opérateurs économiques et les partenaires régionaux.

A travers cette mise à jour, **la Feuille de Route de Rabat** demeure fidèle à son ambition initiale : libérer le potentiel de l'Afrique pour un avenir durable. Mais elle franchit une étape supplémentaire : elle organise les conditions concrètes de cette ambition. Dans le prolongement de la Vision Royale et du rôle structurant du Maroc comme hub de confiance, de stabilité et de croissance, elle affirme que l'enjeu n'est plus seulement de financer la croissance africaine, mais de la structurer, de la sécuriser et de l'inscrire dans des architectures durables de production, de connectivité, d'investissement et d'intégration régionale.

I. Une mise à jour, non une substitution : faire vivre le document de référence adopté en 2025

La Feuille de Route de Rabat adoptée en 2025 demeure le socle de référence. Elle conserve sa vocation première : proposer un cadre africain pour financer la croissance, accompagner la transition énergétique, renforcer les coopérations et consolider les capacités humaines et institutionnelles.

La mise à jour issue de la **GGC 2026** doit donc être comprise comme une **montée en opérationnalité**. Elle ne change pas la nature du document, elle en renforce la portée. Elle ne substitue pas de nouvelles priorités aux priorités initiales, elle les requalifie à la lumière du contexte géoéconomique actuel. Elle organise le passage de la recommandation à l'exécution.

Cette clarification est essentielle. Il ne s'agit pas de produire une « Feuille de Route 2026 » autonome, ni de remplacer le document adopté en 2025, mais de faire vivre la Feuille de Route de Rabat comme un cadre évolutif, enrichi par les enseignements successifs de la **GGC**, articulé aux priorités africaines et inscrit dans une logique de suivi continu.

La **GGC 2025** a permis de définir les grands leviers du financement de la croissance. La **GGC 2026** permet d'organiser leur mise en œuvre. Le document de référence 2025 devient ainsi un instrument d'alignement, d'action et de suivi, capable de relier les orientations stratégiques aux projets, les projets aux financements, les financements aux résultats, et les résultats à une trajectoire africaine de croissance durable.

II. Le changement de palier : de financer la croissance à la structurer

Le principal enseignement de la **GGC 2026** est clair : le financement demeure indispensable, mais il ne suffit plus. Dans un monde fragmenté, les capitaux ne produisent un impact durable que lorsqu'ils s'inscrivent dans des architectures cohérentes : infrastructures, chaînes de valeur, corridors, plateformes industrielles, marchés régionaux, capacités humaines, cadres réglementaires fiables et mécanismes de suivi.

L'enjeu n'est donc plus seulement d'attirer l'investissement, mais de l'orienter vers des projets structurants. Il n'est plus seulement de financer des infrastructures, mais de les connecter à des écosystèmes productifs. Il n'est plus seulement de promouvoir la transition énergétique, mais d'en faire un levier d'industrialisation, de souveraineté et de compétitivité. Il n'est plus seulement de parler d'intégration africaine, mais d'en faire un instrument concret d'influence économique et de montée en puissance collective.

La mise à jour de **la Feuille de Route de Rabat** repose ainsi sur une conviction centrale : **la croissance africaine ne pourra être durable que si elle est structurée.**

Structurer la croissance signifie organiser la rencontre entre les priorités publiques, les capitaux privés, les institutions financières, les capacités productives, les infrastructures, les ressources naturelles, les compétences, les normes et les marchés. Cela implique de dépasser la logique de projets isolés pour bâtir des plateformes ; de dépasser la logique d'annonce pour installer des mécanismes de suivi ; de dépasser la seule mobilisation financière pour construire les conditions d'une création de valeur locale, régionale et durable.

III. Les cinq axes d'actualisation du document de référence 2025

Axe 1 — Financer autrement : capital, innovation financière et sécurisation des investissements

La Feuille de Route de Rabat avait identifié la mobilisation des financements innovants comme une priorité centrale. La mise à jour issue de la GGC 2026 confirme cette orientation, mais l'approfondit en insistant sur la qualité, la structuration et la sécurisation des financements.

L'Afrique ne souffre pas seulement d'un déficit de capitaux, elle souffre aussi d'un déficit de structuration financière. Trop de projets demeurent insuffisamment préparés, trop peu bancables, trop exposés aux risques ou incapables d'attirer des capitaux de long terme.

La mise à jour recommande donc de renforcer les mécanismes de préparation des projets, de développer des instruments de garantie, de mieux répartir les risques entre acteurs publics et privés, et de mobiliser davantage les capitaux africains au service de l'investissement productif.

Elle propose notamment la mise en place d'une **plateforme africaine de préparation de projets structurants**, destinée à accompagner les Etats, les collectivités, les agences publiques et les opérateurs privés dans la transformation des idées de projets en dossiers bancables. Cette plateforme pourrait intervenir sur les études de faisabilité, la structuration juridique, la modélisation financière, l'analyse de risques, l'impact environnemental et social, le montage PPP et la préparation aux investisseurs.

Elle recommande également la création d'un **mécanisme africain de garantie et de partage des risques**, mobilisant banques de développement, fonds souverains, institutions financières internationales, compagnies d'assurance, fonds de pension et investisseurs privés.

Ce mécanisme pourrait inclure des garanties partielles, des instruments de première perte, des couvertures de change, des assurances contre le risque politique et des garanties de revenus minimums pour les projets prioritaires.

L'objectif est de réduire le coût du capital, d'améliorer la « bancabilité » des projets, d'accélérer leur mise en œuvre et d'orienter les financements vers les infrastructures, l'énergie, l'eau, l'agriculture, l'industrie, le numérique, la santé, la formation et les chaînes de valeur régionales.

Structurer la croissance africaine dans un monde fragmenté
Mise à jour opérationnelle de la Feuille de Route de Rabat
Du financement de la croissance à l'architecture d'exécution
Document de synthèse issu des travaux de la Global Growth Conference 2026
Rabat, le 21 mai 2026

La mise à jour appelle enfin à mieux mobiliser l'épargne africaine. Les fonds de pension, les assurances, les banques locales, les fonds souverains et les diasporas doivent être davantage associés au financement du développement productif du continent. L'Afrique doit renforcer sa capacité à financer elle-même une part croissante de sa transformation.

Axe 2 — Construire des plateformes productives : infrastructures, corridors et chaînes de valeur

La **Feuille de Route de Rabat** avait insisté sur le renforcement de la coopération régionale et internationale. La mise à jour propose d'en faire un levier plus directement productif.

La croissance africaine ne peut plus dépendre de projets isolés, de flux ponctuels d'investissement ou de l'exportation brute de ressources naturelles. Elle doit s'organiser autour de plateformes productives intégrées.

Une plateforme productive relie plusieurs dimensions : infrastructures de transport, ports, réseaux énergétiques, zones industrielles, plateformes numériques, capacités logistiques, formation professionnelle, marchés régionaux et accès au financement. Elle ne se contente pas de connecter des territoires ; elle crée de la valeur, stimule l'investissement, favorise l'emploi et renforce la compétitivité.

La mise à jour recommande d'identifier des **chaînes de valeur africaines prioritaires**, autour desquelles structurer des pactes régionaux d'investissement. Cinq chaînes de valeur apparaissent stratégiques : l'agro-industrie et la sécurité alimentaire ; les minerais critiques et les batteries ; les énergies renouvelables et l'hydrogène vert ; la santé, la pharmacie et les biotechnologies ; le digital, les data centers, la fintech et l'intelligence artificielle.

Pour chacune de ces chaînes de valeur, il convient d'identifier les pays producteurs, les zones de transformation, les besoins en infrastructures, les compétences nécessaires, les partenaires financiers, les marchés cibles et les instruments de soutien public. L'objectif n'est pas seulement d'augmenter les échanges intra-africains, mais de produire davantage en Afrique, de transformer davantage sur le continent et de capter une part plus importante de la valeur.

Dans cette perspective, la ZLECAf doit être pensée non seulement comme un accord commercial, mais comme un instrument de production continentale. Elle doit permettre d'harmoniser les normes, de faciliter les paiements, de réduire les coûts de transaction, de fluidifier les corridors douaniers et de stimuler la constitution de chaînes de valeur régionales.

La mise à jour recommande ainsi la création de **pactes régionaux de chaînes de valeur**, associant Etats, investisseurs, industriels, institutions financières, agences de promotion des investissements, centres de formation et opérateurs logistiques. Ces pactes permettraient de passer d'une logique de commerce à une logique de production intégrée.

Axe 3 — Accélérer une transition énergétique juste, industrielle et créatrice de valeur

La transition énergétique est au cœur du document de référence 2025. La mise à jour issue de la GGC 2026 en confirme l'importance, tout en élargissant son périmètre.

La transition énergétique ne constitue plus seulement un impératif climatique. Elle est devenue un levier de souveraineté, de compétitivité, d'industrialisation et de sécurité économique.

L'Afrique doit répondre simultanément à plusieurs défis : élargir l'accès à l'électricité, développer les énergies renouvelables, renforcer les réseaux, moderniser les interconnexions, maîtriser les coûts, structurer les marchés carbone, valoriser l'hydrogène vert, sécuriser les minerais critiques et développer des industries liées à la transition.

La mise à jour recommande le lancement d'une initiative « **Energie pour la production** », orientée non seulement vers l'accès domestique à l'électricité, mais aussi vers l'alimentation des zones industrielles, des chaînes du froid, des exploitations agricoles modernisées, des mines, des ports, des data centers, des PME et des corridors logistiques.

L'énergie doit être traitée comme une infrastructure de production. Sans énergie fiable, compétitive et durable, il ne peut y avoir ni industrialisation, ni transformation agricole, ni souveraineté numérique, ni montée en gamme manufacturière.

La mise à jour recommande également de développer des **corridors énergie-eau-agriculture**, combinant énergie renouvelable, irrigation intelligente, dessalement, stockage, agro-industrie, chaînes du froid et logistique alimentaire. Ces corridors seraient particulièrement pertinents dans les régions exposées au stress hydrique, à l'insécurité alimentaire et à la fragilité climatique.

La transition énergétique doit également permettre à l'Afrique de mieux valoriser ses minerais critiques. Le continent ne peut plus se limiter à l'extraction. Les stratégies minières doivent intégrer la transformation locale, la formation, la négociation contractuelle, les normes environnementales, la montée en gamme industrielle et le partage équitable de la valeur.

Enfin, la mise à jour appelle à la structuration de marchés carbone africains crédibles, transparents et de haute intégrité, capables de financer l'adaptation climatique, la reforestation, l'efficacité énergétique, l'agriculture durable et les projets communautaires.

Axe 4 — Renforcer la résilience économique et institutionnelle : stabilité, gouvernance et confiance

La **Feuille de Route de Rabat** avait identifié le renforcement des capacités humaines et institutionnelles comme une condition fondamentale de la croissance. La mise à jour propose d'en faire un axe transversal de résilience économique.

Dans un monde fragmenté, la confiance devient une infrastructure stratégique. Les investisseurs, les institutions financières et les opérateurs économiques recherchent des environnements capables d'assurer la stabilité, la prévisibilité, la sécurité juridique, la transparence, la continuité des politiques publiques et la capacité d'exécution.

La mise à jour affirme que **la croissance africaine ne pourra être structurée durablement sans renforcement institutionnel**. Il ne suffit pas de concevoir des stratégies, il faut pouvoir les exécuter. Il ne suffit pas d'annoncer des projets, il faut les suivre, les débloquer, les financer, les évaluer et les adapter.

Elle recommande la mise en place d'**unités nationales de « delivery » économique**, chargées de suivre les projets prioritaires, de coordonner les ministères, de résoudre les blocages administratifs, d'assurer le dialogue avec les investisseurs et de rendre compte régulièrement des avancées.

Elle recommande également la création d'**académies africaines de structuration de projets**, destinées à former les cadres publics, les collectivités, les agences d'investissement et les opérateurs privés aux compétences nécessaires : montage PPP, finance climat, « *blended finance* », analyse de risque, négociation contractuelle, passation de marchés, suivi-évaluation, gestion des garanties et structuration des chaînes de valeur.

Le renforcement de la résilience institutionnelle passe aussi par la **digitalisation des procédures**, la simplification administrative, l'amélioration de la justice économique, la transparence des appels d'offres, la sécurité des contrats, la stabilité réglementaire et le dialogue public-privé.

La mise à jour souligne enfin que la résilience ne peut être seulement économique. Elle est également sociale, climatique et territoriale. Une croissance structurée doit réduire les vulnérabilités, créer des emplois, intégrer les jeunes, renforcer la formation, soutenir les PME et éviter que les fractures sociales ne fragilisent les trajectoires de développement.

Axe 5 — Faire de l'intégration africaine un levier d'influence économique

La Feuille de Route de Rabat avait fait de la coopération régionale une priorité. La mise à jour propose d'en renforcer la portée stratégique en l'inscrivant dans une logique d'influence économique.

Dans un monde structuré par les blocs, les rivalités de puissance et la compétition pour les flux stratégiques, aucun pays africain ne peut, seul, peser suffisamment dans la redéfinition des règles économiques mondiales. L'intégration africaine doit donc devenir un levier d'influence.

La mise à jour appelle à renforcer la coordination africaine sur les grands dossiers économiques internationaux : climat, dette, commerce, fiscalité, minerais critiques, énergie, normes technologiques, financement du développement et réforme de la gouvernance financière mondiale.

L'Afrique doit mieux parler d'une seule voix, non pas pour uniformiser ses positions, mais pour défendre ses intérêts communs dans les négociations internationales. Elle doit passer d'une posture de demande à une posture de proposition, de la fragmentation des agendas à la construction de positions structurées, du potentiel dispersé à la puissance collective.

Cette intégration doit également être concrète. Elle doit passer par des corridors, des plateformes régionales, des infrastructures transfrontalières, des marchés énergétiques intégrés, des systèmes de paiement africains, des chaînes de valeur régionales et des instruments panafricains de financement.

Dans cette perspective, l'**Initiative Royale Atlantique** occupe une place particulière. Elle illustre le passage d'une vision géopolitique à une plateforme géoéconomique. En articulant désenclavement du Sahel, accès à l'Atlantique, infrastructures portuaires, logistiques, énergétiques et numériques, elle offre un cadre opérationnel pour structurer une croissance régionale connectée, productive et souveraine.

La mise à jour recommande de **faire de l'espace sahélo-atlantique un laboratoire de croissance intégrée**. Cela suppose de structurer un corridor logistique, un corridor énergétique, un corridor numérique et un corridor productif, en associant pleinement le Maroc, les pays du Sahel, la Mauritanie, les institutions financières et les partenaires internationaux.

L'objectif est de connecter les économies enclavées aux marchés mondiaux, de réduire les coûts logistiques, de sécuriser les approvisionnements, de créer des hubs de transformation et d'ancrer l'intégration africaine dans des projets concrets.

IV. Dix chantiers prioritaires pour opérationnaliser la Feuille de Route de Rabat

Afin de donner une portée pleinement opératoire au document de référence 2025, sa mise à jour identifie dix chantiers prioritaires.

1. **Constituer un pipeline africain de projets structurants** : Identifier, prioriser et classer des projets à fort impact selon leur maturité, leur coût, leur calendrier, leur impact socio-économique, leur potentiel de financement et leur contribution aux priorités régionales ;
2. **Mettre en place une plateforme de préparation de projets** : Accompagner les Etats, agences publiques et opérateurs privés dans la structuration technique, juridique et financière des projets afin d'améliorer leur bancabilité ;
3. **Créer un mécanisme africain de garantie et de partage des risques** : Réduire le coût du capital, sécuriser les investisseurs et attirer davantage de financements privés vers les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, le digital et l'industrie ;
4. **Structurer des pactes régionaux de chaînes de valeur** : Organiser des coalitions autour des filières prioritaires : agro-industrie, minerais critiques, batteries, hydrogène vert, santé, pharmacie, digital, data centers et fintech ;
5. **Lancer une initiative « Energie pour la production »** : Relier l'accès à l'énergie à l'industrialisation, à l'agriculture, à la logistique, au numérique et aux zones productives ;
6. **Développer des corridors eau-énergie-agriculture** : Sécuriser les bases matérielles de la croissance dans les régions exposées au stress hydrique, à l'insécurité alimentaire et à la vulnérabilité climatique ;
7. **Construire un arc sahélo-atlantique de croissance** : Faire de l'Initiative Royale Atlantique un cadre opérationnel associant logistique, énergie, numérique, production, commerce et accès aux marchés ;
8. **Mettre en place des académies africaines de structuration de projets** : Former les cadres publics et privés au montage de projets, aux PPP, à la finance climat, aux garanties, au « *blended finance* » et au suivi-évaluation ;
9. **Créer un observatoire de la croissance structurée** : Mesurer les avancées, identifier les risques, suivre les projets, détecter les blocages et produire des analyses régulières pour orienter l'action ;

- 10. Instituer un mécanisme de suivi GGC–MEDays** : Présenter des rapports d'étape, capitaliser sur les recommandations, maintenir la dynamique et préparer les actualisations futures de la **Feuille de Route de Rabat**.

Ces chantiers ne remplacent pas les axes de 2025, ils les rendent plus directement opérationnels.

V. Gouvernance de suivi : faire de la Feuille de Route un document vivant

Une feuille de route n'a de valeur que si elle est suivie, mesurée et actualisée. La mise à jour recommande donc la mise en place d'une gouvernance efficace, agile et orientée résultats.

Cette gouvernance pourrait s'articuler autour de quatre niveaux :

1. Un comité de pilotage stratégique

Ce comité associerait l'Institut Amadeus, des représentants institutionnels africains, des institutions financières, des banques de développement, des investisseurs, des experts sectoriels et des opérateurs économiques. Il aurait pour mission de fixer les priorités, de valider les chantiers, d'identifier les partenaires et d'assurer la cohérence générale du processus.

2. Un secrétariat opérationnel

Ce secrétariat serait chargé du suivi des chantiers : fiches projets, calendrier, partenaires, financement, indicateurs, blocages et rapports d'avancement. Il constituerait la cheville ouvrière du passage de la recommandation à l'exécution.

3. Des coalitions sectorielles

Ces coalitions seraient organisées autour des priorités de la Feuille de Route : finance, infrastructures, énergie, agriculture, eau, digital, chaînes de valeur, capital humain et corridor sahélo-atlantique. Elles permettraient d'associer directement les acteurs concernés à la mise en œuvre des recommandations.

4. Un tableau de bord annuel

Le tableau de bord permettrait de mesurer les avancées selon des indicateurs simples : nombre de projets identifiés, nombre de projets bancabilisés, volume de financements mobilisés, part de capitaux privés, emplois créés, valeur ajoutée locale, capacités énergétiques installées, réduction des coûts logistiques, progrès institutionnels, partenariats conclus et impact territorial.

Cette gouvernance permettrait de faire de la **Feuille de Route de Rabat** non pas un document figé, mais un instrument évolutif de pilotage, d'alignement et d'action collective.

VI. Séquence de mise en œuvre

La mise en œuvre de la **Feuille de Route de Rabat** actualisée pourrait être organisée en trois temps.

- A. Court terme ; mai-décembre 2026** : Durant cette première phase, il s'agira de constituer le comité de pilotage, d'identifier les coalitions sectorielles, de définir les indicateurs de suivi, de sélectionner les premiers projets prioritaires et de préparer une première note de progrès à présenter lors des **MEDays 2026**.

Structurer la croissance africaine dans un monde fragmenté
Mise à jour opérationnelle de la Feuille de Route de Rabat
Du financement de la croissance à l'architecture d'exécution
Document de synthèse issu des travaux de la Global Growth Conference 2026
Rabat, le 21 mai 2026

- B. Moyen terme ; 2027** : La deuxième phase devra permettre de structurer le pipeline de projets, d'engager les discussions avec les partenaires financiers, de lancer les premières académies de structuration de projets, d'installer l'observatoire de la croissance structurée et de formaliser les premiers pactes régionaux de chaînes de valeur.
- C. Horizon GGC 2027** : La troisième phase devra être celle de l'évaluation. Elle devra permettre de présenter un rapport d'exécution, de mesurer les avancées, d'identifier les projets ayant obtenu un financement, de documenter les blocages et de proposer une nouvelle actualisation de la Feuille de Route à partir des résultats obtenus.

Conclusion

La mise à jour de **la Feuille de Route de Rabat** consacre un changement de palier sans créer de rupture. Elle ne constitue pas une nouvelle Feuille de Route. Elle actualise, renforce et opérationnalise le document de référence adopté à l'issue de la **GGC 2025**, qui n'a pas vocation à rester figé.

Elle affirme que la croissance africaine ne peut plus être seulement pensée comme une promesse, un potentiel ou une projection. Elle doit devenir une construction méthodique, structurée autour de plateformes, de financements, d'infrastructures, de chaînes de valeur, d'institutions, de compétences et de coopérations régionales solides.

Dans un monde fragmenté, traversé par les crises géopolitiques, les rivalités commerciales, la recomposition des flux, les pressions climatiques, les tensions énergétiques et la compétition pour les ressources stratégiques, l'Afrique doit faire de l'incertitude un levier d'organisation. Elle doit structurer ses atouts, sécuriser ses trajectoires, renforcer son intégration et mieux convertir ses ressources en valeur.

Le Maroc, sous la conduite de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste**, occupe une place singulière dans cette dynamique. Sa stabilité, sa Vision de long terme, son engagement africain, son positionnement atlantique, ses infrastructures, son expérience industrielle, sa transition énergétique et sa capacité à fédérer des partenariats en font **un hub de confiance et de structuration de la croissance**.

La Feuille de Route de Rabat, dans sa mise à jour issue de la **GGC 2026**, demeure ainsi fidèle à son ambition initiale : libérer le potentiel africain pour un avenir durable. Mais elle franchit une étape supplémentaire en organisant les conditions concrètes de cette ambition.

Elle traduit enfin l'ADN de l'Institut Amadeus : **la réflexion pour l'action**.